

ment de livrer de \$1.000 à \$2.000 de marchandises, marchandises qui seraient remboursables seulement après la première année de l'installation.

Pour arriver plus sûrement au but, il me paraît indispensable qu'un comptoir ou succursale de cette Société soit installé à Québec ou à Montréal, où seraient réunis tous les articles Bonneterie de la fabrication française, depuis la ganterie jusqu'au gilet de chasse, car ce n'est qu'avec un stock sérieux de marchandises que nous parviendrons à réaliser de grandes affaires.

Pour diriger ce comptoir, on y mettrait un homme entreprenant et intelligent connaissant bien la Bonneterie, lequel devrait s'adjoindre plusieurs jeunes gens ayant, déjà de la pratique, et quelques uns sortant de l'École de la Bonneterie française; il devrait s'inspirer de nos habitudes commerciales et s'adjoindre des voyageurs indigènes pour explorer tous les principaux centres où il pourrait y avoir chance de placement de nos produits.

Le siège de cette Société serait à Paris, où un administrateur serait nommé, et chargé de correspondre avec la maison au Canada.

Au commencement de chaque saison, les nouveaux types et tous renseignements nécessaires y seraient adressés, et l'administrateur délégué serait chargé de la réception et de la réexpédition de toutes ces marchandises.

Faisant quelques affaires à Saint-Pierre-et-Miquelon, îles voisines du Canada, je puis dire que les articles que j'y envoie sont en général de beaux articles et que la consommation canadienne doit y être absolument semblable.

Voici, Monsieur le Directeur, à mon avis, la marche qui devrait être suivie, et ainsi que mon confrère, M. Herdhebut, je serais heureux que d'autres vinssent exprimer leurs idées sur cette très intéressante et importante question.

Veillez agréer, etc,

AUG. FEUTRY.

L'EVOLUTION DE L'ALLUMETTE

L'allumette actuelle n'a atteint la perfection qu'elle possède qu'à la suite d'une longue série d'invention de mérite différent, dont les plus importantes sont dues aux progrès de la chimie. Partant de l'amadou et du briquet de nos ancêtres, nous trouvons l'allumette soufrée, faite avec les fuseaux secs de la cigüe,

coupés en longueurs de 4 à 5 pouces et soufrés à leur deux extrémités. Mais pour se servir de ces allumettes, il fallait avoir un charbon ardent pour enflammer le soufre. Il n'y a pas longtemps encore qu'on pouvait trouver ces allumettes en usage dans les campagnes reculées de la Bretagne et de la Normandie.

En 1805, Chancel, un chimiste français inventa l'allumette chimique qui consistait en un éclat de cèdre garni à son extrémité d'une pâte de chlorate de potasse et de sucre, avec une petite bouteille contenant de l'amiante humectée d'acide sulfurique.

On plongeait l'allumette "chimique" dans la bouteille et, en la retirant elle s'allumait.

Cette allumette passa la Manche quelque temps après la bataille de Waterloo et se vendit à Londres à un prix très élevé sous le nom de "Prométhéennes". Quelque temps après, un individu d'origine allemande nommé Heurtner ouvrait une boutique sur le Strand vis-à-vis l'église de St Clément-le-Danois, où il vendait pour un shelling une boîte métallique ornementée contenant cinquante allumettes "chimiques" avec la bouteille d'acide sulfurique.

Heurtner améliora ensuite l'allumette en mettant l'acide sulfurique dans une petite capsule de verre très mince qu'il collait à la pâte de sucrate de potasse qui garnissait l'extrémité de son allumette. Ce nouvel engin reçut le nom de "Véluviennes." On se servit plus tard de cette disposition pour allumer les pétards servant de signaux sur les chemins de fer en temps de brouillard.

Vinrent ensuite les "congrèves" de Walker. La congrève était aussi un éclat de bois dont l'extrémité recevait d'abord une couche de soufre, puis un mélange de chlorate de potasse et de gomme arabique avec une petite quantité de sulfate d'antimoine. On y mettait le feu en frottant entre les plis d'une feuille de papier sablée repliée, et en pressant fortement. Mais il arrivait souvent que l'extrémité soufrée s'arrachait sans s'enflammer ou, si elle s'enflammait, qu'elle allât jaillir en boule de feu dans des endroits où elle pouvait allumer un incendie. Elle était si dangereuse, à cause de cela, qu'on en défendit l'usage en France et en Allemagne. Ce n'est qu'en 1833 que l'on eut l'idée de mêler le phosphore à la pâte soufrée, ce qui donna l'allumette ordinaire actuelle. Lorsque l'on commença à se servir de phosphore, ce produit se vendait \$20 la

livre; mais la demande devint bientôt si considérable qu'il fallut le fabriquer en grande quantité et le prix tomba à 27½c la livre.

LE "PAPIER-STÜC"

Dans les bureaux de M. Marschal, 21, quai Montebello, à Paris, nous avons eu occasion de voir des ornements faits à l'aide d'un nouveau papier appelé "Papier-Stüc," et M. Marschal, qu'on nous permette ici de le remercier, avait bien voulu nous fournir des renseignements sur ce nouveau produit.

Ayant revu ce produit à l'Exposition du Livre (Palais de l'Industrie), et nous étant rendu compte de son utilité et de ses avantages, nous nous exprimons de les porter à la connaissance de nos lecteurs.

L'exposition des produits obtenus avec le "Papier-Stüc" a été faite au Palais de l'Industrie par l'inventeur même, M. Bennewitz, d'Amsterdam, qui a fait preuve d'un goût réellement artistique.

Le "Papier-Stüc" est constitué par la superposition de plusieurs couches de papier. Chacune de ces couches est formée par la juxtaposition de plusieurs petits morceaux de papier sur lesquels on en a collé d'autres, ces diverses couches sont collées l'une contre l'autre et le produit ainsi obtenu est battu pour obtenir des sujets différents. Il est employé avantageusement depuis quatre ans en Hollande.

Par suite de sa composition, ce produit est inaltérable, imputrescible et incombustible, et, de plus, sa facilité de pose et sa très grande légèreté le rendent bien supérieur au plâtre ou à toute autre composition similaire.

Supprimant l'emploi du plâtre, on n'a plus besoin de brasers pour sécher les murs. De plus, comme sa porosité est nulle, il nécessite beaucoup moins de peinture que le plâtre, et on peut évaluer à plus de 50 p.c. l'économie réalisée par l'emploi de ce produit sur celui du plâtre ou tout autre similaire.

Il s'applique à tous plafonds ou à toutes murailles à l'aide de clous-épingles enfoncés obliquement à 45° dans des cadres en bois très léger. Aussi toute personne sachant manier une scie, un couteau et un marteau, arrivera aisément à placer elle-même soit corniches, frontons, ou tout autre sujet d'ornementation. Mais l'intersection parfaite de deux moulures ou de deux coins étant toujours assez difficile à obtenir, on a formé des coeurs couvrant entière-